

Libre marché, libre pollueur

François JARRIGE

L'historienne Geneviève Massard-Guilbaud propose l'une des premières synthèses sur la régulation des pollutions au XIXe siècle. Elle montre que la législation en vigueur, portée par la foi dans le progrès technique, a d'abord servi à protéger l'activité industrielle. Les populations tentaient pourtant de faire prévaloir leur droit à la santé publique.

À propos de : Geneviève Massard-Guilbaud, *Histoire de la pollution industrielle. France, 1789-1914*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010. 403 p., 26 €. ISBN 978-2-7132-2237-5

Certains objets d'étude semblent s'imposer avec une telle évidence qu'on s'étonne qu'ils n'aient pas davantage retenu l'attention. L'histoire des pollutions, des nuisances et de l'insalubrité liées aux activités de production appartient sans nul doute à cette catégorie à l'heure de la montée continue des risques environnementaux, des grandes marées noires dans le golfe du Mexique et de l'entrée des sociétés humaines dans l'ère de l'« anthropocène »¹. Geneviève Massard-Guilbaud s'est attaquée à cette question et livre dans cette importante étude le fruit de ses recherches sur l'histoire sociale des pollutions industrielles dans la France urbaine du XIX^e siècle².

¹ Rappelons que ce néologisme a été créé et utilisé par certains scientifiques, dont Paul Crutzen, prix Nobel de chimie, pour désigner une nouvelle époque géologique, qui démarre avec la « révolution industrielle » et où l'action de l'espèce humaine est devenue une force géophysique agissant sur la planète

² L'auteure a par ailleurs dirigé un ouvrage collectif qui a contribué à introduire cette problématique en France : Christoph Bernhardt et Geneviève Massard-Guilbaud (dir.), *Le démon moderne. La pollution dans les sociétés*

La notion de pollution, entendue comme l'introduction d'un « polluant dans un milieu donné » (p. 7), est complexe et ne s'impose réellement qu'à la fin du XIX^e siècle, remplaçant ainsi les notions de nuisance et d'insalubrité auparavant en usage. D'emblée, on saisit la complexité de cette histoire qui mêle inextricablement l'histoire sociale et économique, l'analyse des sciences et des techniques et celle des représentations culturelles. Geneviève Massard-Guilbaud constate que les spécialistes d'histoire économique et sociale se sont longtemps désintéressés de cet aspect de l'activité de production, car ils baignaient « dans une culture qui vouait à l'industrie un culte tel qu'il les empêchait d'en voir et *a fortiori* d'en évoquer les revers » (p. 9).

Le terrain est toutefois loin d'être vierge et le travail de Geneviève Massard-Guilbaud se nourrit à la fois de l'historiographie anglophone, particulièrement dynamique sur ces questions, et d'une série de recherches récentes consacrées à la France³. C'est ce qui lui permet de proposer l'un des premiers essais de synthèse sur la question des pollutions, des réactions qu'elles suscitent et des stratégies déployées pour lutter contre elles au cours du long XIX^e siècle. L'auteure ne propose pas une histoire téléologique qui chercherait en vain à mesurer les progrès ou les aggravations des pollutions industrielles, mais une histoire dynamique et réflexive attentive aux divers acteurs qui interviennent dans l'analyse et la régulation des pollutions. C'est pourquoi, plutôt qu'un récit chronologique qui privilégierait l'évolution diachronique, elle a choisi un plan thématique qui vise à interroger le poids des divers acteurs dans la régulation des pollutions.

L'importance de la rupture révolutionnaire

Le fil rouge de l'étude est la question des régulations, c'est-à-dire les diverses stratégies et mesures adoptées pour atténuer et encadrer les risques. Il s'agit d'une histoire sociale de l'État, attentive à la concurrence entre les divers acteurs (médecins, ingénieurs,

industrielles et urbaines/ The Modern Demon. Pollution in Urban and Industrial European Societies, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2002.

³ Les recherches de Joell A. Tarr, Bill Luckin ou Martin Melosi font référence : Martin V. Melosi, *Pollution and Reform in American Cities, 1870-1930*, Austin, University of Texas Press, 1980, Bill Luckin, « Pollution in the city », in Martin Daunton (ed.), *Cambridge Urban History*, Cambridge, CUP, 2000, vol. 3, p. 207-22 ; Joel A. Tarr, *The Search for the Ultimate Sink: Urban Pollution in Historical Perspective*, Akron, University of Akron Press, 1996. En France citons par exemple les recherches importantes menées au Conservatoire national des arts et Métiers : André Guillaume, Gérard Jigaudon et Anne-Cécile Lefort, *Dangereux, insalubre et incommodes. Paysages industriels en banlieue parisienne*, Seyssel, Champ Vallon, 2004 ; ou les travaux d'Estelle Barret-Bourgoin sur la région grenobloise : *La ville industrielle et ses poisons. Les mutations des sensibilités aux nuisances et pollutions industrielles à Grenoble (1810-1914)*, Grenoble, PUG, 2005.

voisins, préfets, ouvriers, industriels, etc.) pour imposer leur définition de ce qui est insalubre et dangereux pour la santé publique.

Plutôt que l'ampleur et les types de pollution, ou les rythmes de l'industrialisation, ce sont les stratégies institutionnelles mises en place pour y faire face qui organisent la réflexion. L'étude commence ainsi avec la rupture révolutionnaire de 1789 et la réorganisation profonde qui aboutit à l'adoption du décret de 1810 sur les établissements industriels insalubres. La période révolutionnaire est en effet un moment décisif de réorganisation des politiques publiques à l'égard des questions de salubrité : le souci de préservation de la santé publique, qui existait dans les règlements de l'Ancien Régime, laisse la place à un souci croissant de protection de l'industrie. Geneviève Massard-Guilbaud rejoint ici largement les analyses de Thomas Le Roux sur le changement de « paradigme » qui a lieu de part et d'autre de la Révolution : la poussée libérale et industrialiste ouvre alors la voie à la légitimation d'un accroissement continu des pollutions industrielles et artisanales au nom des « progrès » de l'industrie⁴.

Ce nouveau paradigme s'incarne dans le décret du 15 octobre 1810 sur les établissements classés : fruit d'une longue gestation, ce texte instaure une nomenclature des établissements industriels en fonction de leur degré d'insalubrité et prévoit que tout entrepreneur désireux d'ouvrir une entreprise fasse désormais une demande et se soumette à une enquête complexe de *commodo et incommodo*. Ce décret marque le renforcement du pouvoir des chimistes sur les médecins : loin des lectures « mythiques », l'auteure montre qu'il incarne un « tournant scientifique » et une politique industrialiste soucieuse avant tout de prévenir les conflits et de protéger les industriels des plaintes de leurs voisins.

Cette relecture du décret de 1810 permet de souligner à quel point la thèse commune d'une prise de conscience tardive des pollutions et des risques dans la deuxième moitié du XX^e siècle est erronée et simpliste. Les sociétés anciennes disposaient en effet d'une large panoplie d'instruments pour réguler les nuisances et préserver la santé des populations. C'est plutôt notre époque contemporaine, avec son scientisme et son industrialisme, qui constitue une parenthèse « d'inconscience ».

⁴ Thomas Le Roux, *Les nuisances artisanales et industrielles à Paris, 1770-1830*, Thèse d'histoire, Université Paris 1, 2007, 2 vol., 814 p [à paraître], voir aussi Jean-Baptiste Fressoz et Thomas Le Roux, « The great transformation of pollution regulation. France, 1750-1850 », in Geneviève Massard-Guilbaud, Stephen Mosley (dir.), *Common Ground. Integrating the social and environmental in History*, Cambridge Scholars Press, 2010.

Réguler les pollutions à l'ère libérale

L'ouvrage explore ensuite les conditions d'application du décret de 1810, son évolution et les interprétations successives dont il est objet de la part des divers protagonistes : voisins, industriels, ingénieurs et médecins, autorités locales et nationales. Geneviève Massard-Guilbaud suit l'évolution de la législation au XIX^e siècle et son application : elle montre comment se construit l'action de l'État, entre la valorisation de l'industrie pensée comme le moteur de la grandeur nationale et le souci croissant de préserver la santé des populations, qui s'exprime avec la montée de l'hygiénisme. C'est à une histoire complexe et nuancée qu'elle nous convie, même si les évolutions diachroniques auraient pu être mieux distinguées. La plupart des cas étudiés concernent en effet la deuxième moitié du siècle, ce qui rend en partie invisibles les singularités d'un premier XIX^e siècle plus nettement « industrialiste »⁵. L'auteure suit les divers acteurs dans leur travail quotidien, montrant à travers des récits évocateurs les souffrances engendrées par les émanations de plomb, les gaz sulfureux, et autres rejets d'acide.

L'approche proposée par Geneviève Massard-Guilbaud opère par ailleurs un certain nombre de déplacements méthodologiques par rapport aux travaux antérieurs sur ces questions : aux analyses surplombantes des juristes, elle oppose une grande attention aux acteurs d'en bas et aux logiques subtiles qui gouvernent leurs actions ; à une anthropologie des représentations et des sensibilités initiée par Alain Corbin, elle oppose une histoire qui se veut économique et sociale⁶ ; à une approche centrée sur Paris et les institutions nationales, elle oppose le recours aux archives locales et l'analyse des situations provinciales. Dans cette perspective, elle propose par exemple une intéressante réévaluation de l'action des conseils de salubrité provinciaux : au lieu d'être ces « institutions plus ou moins somnolentes, réunissant épisodiquement quelques notables en mal de distinction » (p. 170) décrites par

⁵ Le travail récent de Jean-Baptiste Fressoz a contribué à historiciser avec précision ce qu'est un « environnement » au XIX^e siècle, en montrant notamment le passage, au cours de la première moitié du siècle, d'une étiologie à dominante environnementale à une étiologie sociale ; peu à peu les conditions sociales, plus que le climat, deviennent les déterminants de la santé : J-B. Fressoz, « *La fin du monde par la science* » : innovations, risques et régulations de l'inoculation à la machine à vapeur, 1750-1850, Thèse EHESS, 2009 [à paraître] ; et « Circonvenir les circumfusa : la chimie, l'hygiénisme et la libéralisation des choses environnantes. France, 1750-1850 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, numéro spécial « Histoire environnementale », 56-4, décembre 2009, p. 39-76.

⁶ L'apport d'Alain Corbin est sans doute évoqué trop rapidement, il fit œuvre de pionnier en la matière et sa conclusion générale sur le travail des conseils de salubrité comme « une propédeutique de l'industrialisation » auprès des habitants ne semble pas invalidée par les analyses complémentaires de G. Massard-Guilbaud : A. Corbin, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Flammarion, 1982.

l'historiographie, ces instances se révèlent actives, compétentes et dynamiques, même si les situations locales variaient considérablement. L'étude recourt ainsi à une très large panoplie de sources imprimées et manuscrites, mais deux cas ont été plus particulièrement pris en compte – qui auraient d'ailleurs mérité d'être davantage justifiés – Clermont-Ferrand et Nantes, deux villes industrielles en croissance au cours du siècle.

Si l'État est un acteur majeur de cette histoire, ce n'est pas un État abstrait et tout puissant qui apparaît, mais un État pragmatique, évoluant au gré des rapports de force. Une place particulièrement grande est accordée aux préfets et à leur action, puisque c'est à eux qu'il revenait d'accorder les autorisations et d'enquêter sur les effets des installations industrielles⁷. L'auteure montre parfaitement comment se construisent les politiques d'acceptation des pollutions, comment fonctionnent les rivalités entre corps de techniciens, entre ingénieurs industrialistes et hygiénistes plus soucieux de santé publique. Par de multiples pressions auprès des autorités, les industriels pollueurs s'ingénient à contourner le système pour obtenir l'impunité, à l'image de ces fabricants d'acétylène qui se battent pour faire sortir leur produit de la liste des produits dangereux, en inondant le ministre de brochures et en faisant jouer – comme toujours – la corde sensible du patriotisme et de la concurrence internationale. L'ouvrage offre ainsi de nombreux éléments pour esquisser une histoire du lobbying des industriels auprès des autorités. Ce lobbying s'imposait d'ailleurs sans mal car les experts de l'État avaient souvent des intérêts personnels en jeu. Chaptal comme Gay-Lussac, par exemple, jouèrent un grand rôle dans le classement des industries insalubres tout en possédant d'importants intérêts dans l'industrie chimique.

Dans le régime capitaliste libéral du XIX^e siècle, les industriels menèrent une longue « guerre d'usure » (p. 325) pour résister à toutes les prescriptions et mesures que l'État tente d'imposer pour réduire les pollutions. La plupart du temps, les prescriptions des préfets ne sont pas respectées et les observateurs ne cessent de demander la restauration de l'autorité de l'État. Il faut d'ailleurs attendre la loi de 1917 réformant le décret de 1810 pour voir la création des inspecteurs des établissements classés, mais cette mesure ne résout

⁷ À cet égard, l'analyse de l'action de l'État aurait aussi pu se nourrir de recherches récentes consacrées à l'action des préfets et aux régulations des crises frumentaires dans la première moitié du XIX^e siècle: Nicolas Bourguinat, *Les Grains du désordre. L'État face aux violences frumentaires dans la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2002 ; Pierre Karila-Cohen, *L'État des esprits. L'invention de l'enquête politique en France (1814-1848)*, Rennes, PUR, 2008.

qu'imparfaitement le problème, puisqu'elle ne crée pas de corps spécifique rémunéré par l'État central.

Mobilisations, conflits et société civile

L'autre idée-force du livre réside dans l'analyse des interventions de la société civile dans la question des nuisances industrielles. L'histoire des pollutions industrielles n'est pas une histoire linéaire et téléologique montrant le triomphe progressif d'un État soucieux de préserver la santé des citoyens, c'est une histoire discontinue et complexe, faite de conflits incessants entre des groupes aux intérêts divergents. L'ouvrage montre très bien comment la mobilisation des voisins a façonné l'application de la loi de 1810 sur les nuisances industrielles au XIX^e siècle. L'administration a conservé la trace des plaintes spontanées et des dépositions faites lors des enquêtes de *commodo*. Elles permettent à la fois de reconstituer la hiérarchie des nuisances pour les contemporains (les odeurs demeurent en première position jusqu'aux années 1880, suivies par le bruit, les fumées, les risques d'explosion, etc.) et les stratégies déployées par les acteurs pour lutter contre elles.

La thèse de l'auteure est que les citoyens et les classes populaires ont appris à utiliser le décret de 1810 et à subvertir les intentions initiales du législateur. Contrairement aux promoteurs d'une industrialisation sans frein, les acteurs ordinaires ont cherché à revenir aux conceptions de l'Ancien Régime sur la nécessité de la protection. Pour autant, insiste Geneviève Massard-Guilbaud en mettant en garde contre les risques d'anachronisme, on ne distingue aucun souci environnemental ou écologiste avant l'heure, ni de désir de protéger la nature en tant que telle. La vision était exclusivement anthropocentrée : il s'agissait d'abord de défendre sa vie, son activité, son emploi.

Geneviève Massard-Guilbaud propose finalement quelques thèses stimulantes qui devront encore être explorées et précisées. Ainsi, il semble bien que les bourgeois n'étaient pas les seuls à se plaindre des nuisances : la ligne de fracture ne passe pas entre bourgeois et prolétaires, mais entre ceux qui vivent de l'industrie et ceux qui n'en vivent pas. De même, il faut être attentif aux effets différenciés des nuisances sur les populations, aux inégalités environnementales qui redoublent souvent les inégalités sociales à l'ère industrielle⁸.

⁸ Ce thème stimulant de la « justice environnementale », peu présent en France, fait d'ailleurs l'objet des recherches actuelles de l'auteure : Geneviève Massard-Guilbaud et Richard Rodger, *Environmental and Social Inequalities in the City, 18th-20th centuries*, White Horse Press [à paraître en 2010].

L'attitude des ouvriers est significative à cet égard, même si les sources manquent pour les prendre toujours en compte. L'analyse des pollutions industrielles du XIX^e siècle confirme l'inanité d'une vision qui laisserait face à face État et individu. Dans la lignée de nombreux travaux récents, la question des réactions face aux pollutions de l'industrie invite à interroger la place des organisations collectives dans la création et la mise en application des normes. Associations, syndicats, groupements divers et variés interviennent dans la définition et la régulation des pollutions et devront davantage être étudiés dans cette perspective.

Quels enseignements pour le présent ?

Si l'historien n'a nul besoin d'inscrire son propos dans le présent pour le légitimer, néanmoins, dans le domaine qui nous intéresse ici, une histoire qui serait totalement déconnectée des préoccupations contemporaines serait à coup sûr bancale. Geneviève Massard-Guilbaud le sait bien, et elle s'efforce de tirer quelques enseignements de ses analyses, tout en prenant ses distances à l'égard de tout engagement militant. L'ouvrage est ainsi parsemé de références au présent qui sont, à notre sens, les points les plus discutables du livre. Ainsi lorsque l'auteure remarque, pour justifier son objet, que « les nuisances dont avaient à souffrir nos ancêtres nous feraient presque trouver plaisantes nos atmosphères chargées de CO₂ et d'ozone ou nos déchets radioactifs ! » (p. 14).

Dans la conclusion, elle s'efforce de dresser le « bilan d'un siècle de régulation » en tentant une évaluation globale de l'effet de la législation sur l'évolution de la pollution. En contradiction avec ses mises en garde sur le danger de l'anachronisme, l'auteure conclut :

« Des améliorations se faisaient donc sentir, fussent-elles limitées à certaines fabrications. On m'opposera que l'amélioration n'a pas été linéaire et que la situation de l'environnement n'a jamais été aussi préoccupante qu'aujourd'hui. C'est vrai au niveau global, mais faux au niveau local. Même si la pollution de l'air, par exemple, reste dans nos pays une cause de mortalité alarmante, elle est moins importante que celle dont "bénéficiaient" les générations qui nous ont précédés. Les Londoniens d'aujourd'hui ne connaissent plus la purée de pois de l'époque victorienne et édouardienne, et le ciel des vallées industrielles a retrouvé sa couleur. Nos pollutions du XXI^e siècle sont plus subtiles, celles du XIX^e siècle étaient plus directement sensibles, et brutales ». (p. 344)

Dans l'ensemble, l'héritage du XIX^e siècle serait donc positif dans le domaine de la politique de lutte contre les pollutions : les élites auraient pris conscience de l'importance de cette question, les innovations techniques auraient permis de résoudre les dangers les plus criants.

Mais, outre que la sociologie des techniques de dépollution reste encore largement inexplorée, cette conclusion paraît discutable. Elle semble contradictoire avec les affirmations répétées de l'auteure sur l'impossibilité de mesurer de façon quantitative l'ampleur des pollutions. En dépit de la complexité de la mesure en ce domaine, il fait peu de doute que la quantité de CO₂ rejeté à la veille de la guerre de 1914 est très supérieure à ce qu'elle était en 1850. Ces questions mériteraient en tout cas d'être approfondies.

Par ailleurs, la question des pollutions et de leur évolution mériterait sans doute une réflexion plus poussée sur les échelles d'analyse. Si le cadre exclusivement hexagonal de l'étude est tout à fait pertinent pour penser la question de la régulation, il est en revanche plus discutable pour envisager l'ampleur des pollutions et leur évolution. Ainsi, l'amélioration de la salubrité « au niveau local » en Europe ou en Amérique du Nord ne s'est-elle pas faite en grande partie par un transfert des activités les plus polluantes hors des villes, mais aussi hors de France⁹ ? Une étude plus précise et systématique des délocalisations des activités insalubres vers les banlieues, vers les zones rurales, mais aussi vers les colonies aurait été intéressante. L'analyse de la situation contemporaine en Chine, en Inde, dans de nombreux pays africains, montre que ces territoires n'ont rien à envier aux pires situations de l'Europe industrielle du XIX^e siècle. Il faut sans doute, pour comprendre la question des pollutions industrielles et son évolution, tenir compte davantage du processus de mondialisation des économies et de l'industrialisation dans la deuxième moitié du XIX^e siècle ? Si les mines de charbon ferment dans le Nord, si les industries chimiques se transforment et s'assainissent dans l'hexagone, ne se multiplient-elles pas en Afrique et en Asie ?

Ce point n'enlève évidemment rien à la pertinence des analyses proposées par l'auteure sur l'évolution des régulations. Loin d'être un problème neuf né des débats des années 1960-1970, la question des pollutions industrielles est l'un des défis majeurs auxquels le capitalisme est confronté depuis ses débuts. Face aux dangers, et en dépit d'indéniables évolutions, l'État et les industriels du XIX^e siècle ont globalement construit le cadre d'une logique libérale donnant la priorité au profit et à l'industrie. Cet univers intellectuel reste aujourd'hui le nôtre, et le « développement durable » comme la « croissance verte » tant

⁹ Ce qu'a très bien montré Anne-Cécile Lefort dans sa thèse : *Les établissements dangereux insalubres ou incommodes dans la proche banlieue parisienne (1860-1980)*, Thèse CNAM, 2002. Sur les politiques d'assainissement urbain, signalons aussi la thèse récente de Stéphane Frioux, *Les réseaux de la modernité, amélioration de l'environnement et diffusion de l'innovation dans la France urbaine (fin XIXe siècle-années 1950)*, Thèse d'histoire, Université Lyon 2, 2009.

vantés ne sont que les reformulations des logiques socioculturelles qui se sont construites avant 1914. L'un des mérites immenses de ce livre est d'avoir éclairé ce processus resté longtemps invisible.

Publié dans laviedesidees.fr, le 9 septembre 2010

© laviedesidees.fr